

Dépôt : Taina BOFFERDING
Groupe politique LSAP

Débat – Etat de la Nation

Luxembourg, le 12 juin 2024

1

MOTION

La Chambre des Député-e-s,

- Conscient de l'évolution du taux de risque de pauvreté - atteignant selon le STATEC 18,8% en 2023 et touchant 43% des ménages monoparentaux - ainsi que du taux de la pauvreté laborieuse qui s'élève à 12,9% ;
- Constatant que, selon le STATEC, la proportion de personnes ayant des difficultés « à joindre les deux bouts » a augmenté en 2023 pour atteindre 22,4% des ménages et 26% des ménages avec enfants ;
- Tenant compte de la crise actuelle du logement au Luxembourg, excluant une part significative de la population de l'accès au marché immobilier en raison des prix exorbitants ;
- Considérant que le coût du logement et le taux d'effort élevé pèse sur la situation financière de bon nombre de ménages ;
- Saluant les mesures mises en place ou renforcées au cours des dernières années pour soutenir les familles, tant au niveau des prestations familiales, des transferts sociaux, des avantages en nature aux familles, qu'en ce qui concerne l'aide sociale et les mesures d'aides visant à réduire les effets de la crise énergétique et de l'inflation ;
- Considérant que le gouvernement a déclaré, aux termes de l'accord de coalition, la lutte contre la pauvreté comme « priorité absolue » ;
- Étant donné que le gouvernement perçoit la pauvreté comme phénomène multidimensionnel nécessitant une stratégie transversale ;
- Notant que le gouvernement prévoit d'élaborer un plan d'action national pour la prévention et la lutte contre la pauvreté ;

invite le gouvernement à

- analyser et prendre en considération, lors de l'élaboration de la stratégie transversale et du plan d'action national pour la prévention et la lutte contre la pauvreté, les mesures suivantes :

- une augmentation du salaire social minimum de 100 euros nets ;
- une exonération fiscale du salaire social minimum et un allègement de la charge fiscale pesant sur les revenus modestes ;
- une augmentation du crédit d'impôt monoparental en attendant une réforme de la classe d'impôt 1A visant une imposition plus équitable ;
- une réforme du dispositif du REVIS en tenant compte des défis identifiés lors de l'évaluation précitée notamment en relevant le niveau des aides allouées, en renforçant l'encadrement et l'accompagnement social des bénéficiaires et en allégeant les procédures et démarches ;
- l'introduction, en sus des prestations existantes, d'aides spécifiques pour les ménages à revenus modestes ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale pour le développement futur du logement public au Luxembourg.

Signature (s) :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Hoffmeyer', written in a cursive style.